

Vendredi 17 septembre 2021

### Opération de dragage du port de Saint-Valery-en-Caux

Dans le cadre de l'opération de dragage du port de Saint-Valery-en-Caux qui débutera le 4 octobre prochain, Jérôme Lheureux, Président de la Communauté de Communes, s'est adressé à la presse, ce vendredi 17 septembre, en présence d'Yves Tasse, Vice-Président en charge du Port Intercommunal de plaisance et des infrastructures maritimes, et Jean-François Ouvry, Maire de Saint-Valery-en-Caux.

Draguer 70 000 m<sup>3</sup> de sédiments du bassin à flot, d'ici mai 2022, c'est l'objectif de cette importante opération menée par la Communauté de Communes. À compter du 4 octobre, le sol portuaire sera dragué sur 1 à 1,5 mètres de profondeur pour extraire les sédiments. Ces derniers seront ensuite refoulés à 300 mètres du rivage, lors des marées descendantes, via une canalisation installée à cet effet. L'ensemble de ces interventions n'aura aucune incidence sur l'activité du port.

Cette opération de dragage permettra de retrouver un tirant d'eau moyen de 2 mètres dans le bassin à flot lorsque les portes de navigation sont fermées et ainsi pouvoir garantir l'accessibilité du port aux bateaux, en toute sécurité. Il sera aussi possible, à terme, d'utiliser 100% de la capacité des places dédiées à la plaisance et de placer des bateaux visiteurs sur la totalité du bassin, sur toute la durée de la marée. En terme de fonctionnement, cette opération permettra une plus grande plage d'ouverture, pour un coefficient supérieur à 80, par rapport aux années précédentes. Enfin, une fois le sol portuaire dégagé, le captage des eaux de ruissellement en cas de fortes précipitations sera plus efficace, ce qui limitera les risques d'inondations, et la formation d'îlots de vase sera évitée, ce qui limitera les odeurs autour du port de plaisance.

Pendant les 7 mois que durera le dragage, une campagne de mesures acoustiques sera effectuée autour du bassin à flot et un suivi environnemental continu sera assuré dans un rayon de 2 km autour du point de rejet des sédiments. Ainsi, la qualité de l'eau, des sédiments sur l'estran, de la plage, des récifs et des ceintures algales de cette zone sera contrôlée. Ces suivis de la qualité de l'eau et des sédiments se poursuivront après la fin du dragage, jusqu'en mai 2023.

Il s'agit de la plus importante opération d'entretien du port depuis plus de 10 ans, la dernière opération de dragage ayant été effectuée en 2007 : 65 600 m<sup>3</sup> de sédiments avaient alors été extrait du sol portuaire. La Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre finance l'intégralité de ce projet dont le budget arrêté est de 914 400 € TTC, dont 660 000 € pour les travaux de dragage et 254 400 € pour les études et le suivi environnemental.

#### Contacts presse - CCCA

Pauline LE BLEVEC  
02.35.57.95.07

Delphine MARIE  
02.35.57.95.19